

Compte rendu

Les importations parallèles de produits brevetés*

Alexandra Heumber**

Les éditions Bruylant et Schultess, dans la collection des Publications du Centre d'Études Juridiques Européennes, ont publié récemment la remarquable, pour ne pas dire remarquable, thèse de doctorat de Daniel E. Krauss, docteur en droit, spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, droit communautaire européen et droit du commerce international.

Cette étude nous offre un exposé passionnant concernant la difficile problématique des importations parallèles de produits brevetés. S'interroger sur celle-ci revient à s'interroger sur la recherche d'un équilibre entre la protection des droits de propriété intellectuelle, la libre circulation des marchandises et le droit des consommateurs.

Tout au long de son ouvrage, l'auteur montre la nécessité d'atteindre et de maintenir cet équilibre. Nécessité mise en exergue notamment par le problème de l'accès aux médicaments à des prix accessibles. C'est en effet plus particulièrement dans ce domaine que la problématique des importations parallèles prend son envol,

© CIPS, 2005.

* Daniel E. Krauss, *Les importations parallèles de produits brevetés*, éd. Bruylant Bruxelles et Schultess, 2004. ISBN 2 8027 1880 0 et ISBN 3 7255 4757 2 ; 442 p.

** Étudiante française, en stage de formation auprès de LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c.r.l., un cabinet multidisciplinaire d'avocats, d'agents de brevets et d'agents de marques de commerce.

domaine où l'illustration d'intérêts en jeu antagonistes est la plus frappante. Domaine où, utilisant les mots mêmes de l'auteur, « l'imbroglio des intérêts est tel, que la problématique en est rendue bien complexe ».

Daniel E. Krauss répond donc avec brio aux questions de savoir quels sont les instruments juridiques dont nous disposons, permettant d'atteindre cet équilibre et de concilier avec succès les intérêts en jeu ? Et, surtout, y répondent-ils vraiment en pratique ?

Voilà la tâche à laquelle l'auteur va s'atteler. Et c'est en ce sens que son ouvrage prend toute son envergure puisqu'il ne s'agit pas seulement d'un constat, ni d'une analyse juridique très pertinente de la situation, mais bien d'une réponse claire, précise et judicieuse.

L'intérêt principal de cet ouvrage se veut donc d'être, d'une part, l'étude au niveau international des moyens permettant de concilier tous les intérêts en jeu et, d'autre part, l'étude de la meilleure solution à adopter au cas particulier de la Suisse. Et ceci dans le but de trouver et d'ériger « les règles juridiques qui assurent le meilleur équilibre, permettant en fin de compte d'augmenter le bien-être social de tous les acteurs économiques ».

À cette fin l'auteur, avant de rentrer dans le vif de son exposé, commence par donner tout un éventail de définitions des principales notions relatives au sujet. Ceci est de surcroît bienvenu, dans ce domaine assez technique du droit et surtout, comme l'auteur le souligne à juste titre, la terminologie, tant au niveau national qu'international, n'est pas utilisée de façon uniforme, voire utilisée de façon incorrecte, ce qui prête à confusion.

Cet ouvrage a pour principal mérite d'avoir une approche interdisciplinaire de la question des importations parallèles de produits brevetés. Il ne néglige aucune des dimensions possibles pour aborder cette question : aspects nationaux, internationaux, socio-économiques, politiques et juridiques. Cela dans le souci de révéler toute l'ampleur problématique du constat de l'absence de consensus sur la question, que ce soit entre les pays industrialisés entre eux, qu'entre ces derniers et les pays en développement.

La première partie s'attache à l'aspect économique de la problématique. L'auteur souligne en effet qu'avant d'être une pure question de propriété intellectuelle, la question des importations parallèles est une question économique. Ainsi, afin de mieux

comprendre les aspects juridiques il faut tout d'abord en mesurer la dimension économique. Dimension que tout lecteur, même novice en la matière, pourra largement appréhender et comprendre ainsi tout l'intérêt de la question. L'auteur se propose notamment de dresser et analyser avec pertinence les intérêts en jeu. Il finit cette partie par un exposé très apprécié des arguments pour et des arguments contre, et cela, afin de mieux démontrer la nécessité d'avoir une approche différenciée de la question, approche remarquablement bien exposée.

Les trois parties suivantes concernent les aspects juridiques des importations parallèles de produits brevetés. Dans un premier temps, l'auteur étudie les solutions issues du droit international pour, dans un deuxième temps, aborder des solutions plus spécifiques à la Communauté européenne (CE) et à la Suisse.

Dans cet ouvrage, l'accent est mis sur les développements relatifs au droit issu de l'OMC car selon l'auteur c'est ce droit, constitué par les Accords sur les ADPIC et GATT, qui permet de mieux appréhender le problème des importations parallèles de produits brevetés. Aussi, c'est au niveau international que cette question a le plus été discutée. L'actualité ne cesse de nous le rappeler.

Cette partie s'articule en quatre chapitres. L'auteur commence par un exposé du contexte historique et structurel, chapitre dans lequel sont rappelées les règles d'interprétation permettant d'obtenir une réponse des traités issus du droit de l'OMC. Suite à cela, peut alors être étudié plus en détail l'apport de chacun de ces traités. Le chapitre 2 est donc consacré à la solution apportée par l'Accord sur les ADPIC. Cet accord étant central en la matière, l'auteur analyse minutieusement les standards minimaux et la flexibilité fixés par ce traité auxquels les États membres de l'OMC doivent répondre.

Dans le chapitre suivant sont exposées les possibilités issues du GATT. Partie importante de cet ouvrage, car l'auteur démontre ici avec justesse que c'est cet accord qui contribue largement à résoudre la problématique des importations parallèles, qui permet d'atteindre l'équilibre des intérêts en jeu.

Enfin, cette partie se termine par un développement du rapport du progrès économique et droits de l'homme. Rapport illustré par la problématique la plus évocatrice en la matière : la question du « droit à l'accès des médicaments ».

Quant aux deux parties suivantes, elles cherchent plutôt à relever les éléments qui peuvent être utiles à une solution au niveau international.

La troisième partie consiste donc à étudier l'approche bien établie de la Communauté européenne, principalement par une analyse exhaustive, claire et pertinente de la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes. Toujours dans un souci de respecter une approche qui se veut didactique, l'auteur présente la question des importations parallèles résolue dans le cadre de la CE, d'une part sous l'angle de la circulation des marchandises et, d'autre part, sous l'angle de la concurrence.

La quatrième partie illustre la situation particulière de la Suisse. L'auteur Krauss (exerçant notamment en Suisse) justifie ce développement particulier par la prise en considération qu'« il ne se passe quasiment pas une semaine en Suisse sans que la problématique des importations parallèles ne fasse l'actualité ». Cette partie a pour principal intérêt de montrer comment, dans un Etat membre de l'OMC qui n'appartient pas à la CE, la question des importations est et pourrait être traitée.

Ainsi, après une si complète et pertinente analyse de la question des importations de produits brevetés, la conclusion de l'auteur gagne, en tout sens, la légitimité qui peut lui être consacrée. La maîtrise de son sujet ici démontrée lui permet de tirer une brillante conclusion où les solutions apparaissent alors aux lecteurs évidentes, pourvu qu'en pratique les acteurs ici concernés puissent ou plutôt veuillent en faire autant. En tous les cas Daniel E. Krauss a le mérite d'offrir un véritable moyen, outil juridique qui permettra, si la volonté politique et économique se mobilise, de répondre en pratique à la question soulevée par les importations parallèles : trouver un équilibre entre la nécessaire protection des droits du brevet, la nécessaire libre circulation des marchandises et l'intérêt des consommateurs. Equilibre aujourd'hui plus que jamais exigé par le contexte de mondialisation.

Daniel E. Krauss, bien plus que simplement nous suggérer, nous convainc de la route à emprunter et ce, sans tomber dans un manichéisme classique propre à ce domaine. Ceci au grand bonheur de tous lecteurs intéressés par cette problématique. Problématique qui va bien plus loin qu'une simple question juridique, comme a su nous le démontrer l'auteur, en nous faisant part autant de ses talents de juriste que de son humanisme.